**36ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(2-13 novembre 2020)**

**Libéria**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 2 novembre 2020 (après-midi)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation du Libéria pour la présentation de son rapport.

La France invite les autorités libériennes à poursuivre les efforts engagés en matière de droits de l’Homme et à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1. Signer et ratifier la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

2. Poursuivre les efforts pour lutter contre les violences et les discriminations à l’encontre des femmes et des filles, notamment en pénalisant les mutilations génitales féminines et en luttant activement contre cette pratique ;

3. Abolir la peine de mort pour tous les crimes en droit ;

4. Prendre les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires ;

5. Garantir la protection des personnes LGBTI et mettre un terme aux discriminations dont elles sont victimes.

La France souhaite plein succès au Libéria dans son examen.

Je vous remercie./.